



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE



forum de l'alimentation locale



JEUDI 13 MARS 2025
VILLA LAGUERRE - RIVIÈRE-SALÉE

DOSSIER DE PRESSE

espacesud.fr/pat



SOMMAIRE

1. Introduction
2. Le diagnostic : des défis structurels majeurs
3. Enjeux et priorités du système alimentaire local
4. Un portage politique fort pour une mise en œuvre collective et efficace
5. Prochaines étapes



RENFORCER L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION LOCALE, SAIN ET DURABLE EN MARTINIQUE

1. INTRODUCTION

Dans un contexte marqué par une dépendance alimentaire élevée et une précarité croissante des ménages, l'Espace Sud Martinique a choisi de s'engager pour une plus grande autonomie alimentaire et un renforcement durable des systèmes alimentaires locaux.

Le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** est la réponse portée par l'Espace Sud pour répondre à ces enjeux en mobilisant l'ensemble des acteurs de son territoire.

87%
des produits consommés
sont importés.



Redynamiser le tissu agricole local

L'Espace Sud Martinique lance son Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec l'ambition de renforcer l'accès à une alimentation locale, saine et durable pour tous.

Le PAT de l'Espace Sud Martinique vise à :

- **Relocaliser** l'agriculture et l'alimentation pour **réduire la dépendance alimentaire** ;
- **Fédérer les acteurs locaux** autour des enjeux de transition agricole, environnementale et alimentaire ;
- **Favoriser l'accès** à une alimentation locale et de qualité pour tous, notamment les plus vulnérables.



2. DIAGNOSTIC : DES DÉFIS STRUCTURELS MAJEURS

L'agriculture ne représente que 4,1 % de l'économie locale.

Le premier diagnostic territorial met en évidence des défis structurels majeurs illustrant une précarité alimentaire alarmante chez les jeunes et les seniors, un déclin significatif du tissu agricole local, une détérioration de la santé publique liée aux habitudes alimentaires, ainsi qu'une insuffisance de produits locaux dans la restauration collective, en décalage avec les objectifs de la loi EGALIM.

Principaux constats :

- **Précarité alimentaire croissante** accentuée chez les jeunes (- de 30 ans) et les personnes âgées (+ de 75 ans).
- **Problèmes de santé liés à l'alimentation** avec une augmentation des maladies chroniques (surpoids-33%- et obésité-20%- en forte progression).
- **Offre alimentaire locale limitée**, souvent irrégulière et peu standardisée.
- **Fortes importations** entraînant une distanciation entre les habitants et la production locale.
- **Déclin de l'agriculture locale** avec une diminution des petites exploitations, le vieillissement des agriculteurs (37% ont plus de 60 ans) et un accès au foncier limité.
- **Manque de produits locaux rentrant dans les critères de qualité Egalim pour la restauration collective** dont < 1 % de bio – (objectif en 2025 : 20% de produits de qualité dont 5% de bio)

26%
des ménages pratiquent
l'autoproduction

-28%
d'exploitations agricoles
en 10 ans
(entre 2010 et 2020)

3,1%
de Label bio en
surfaces

4%
de produits locaux rentrant
dans les critères de qualité
Egalim pour la restauration
collective

3. ENJEUX ET PRIORITÉS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE LOCAL

Le diagnostic initial révèle une forte dépendance aux grandes surfaces qui concentrent 79 % des achats alimentaires. Bien que des initiatives locales encouragent le développement des circuits courts et valorisent les produits locaux, l'agriculture locale demeure fragile, étant confrontée à des défis organisationnels, environnementaux et climatiques majeurs.

En matière d'éducation alimentaire, le principal enjeu consiste à promouvoir le « bien manger local » tout en limitant les effets de la surconsommation de produits ultra transformés. Par ailleurs, la lutte contre le gaspillage alimentaire constitue une priorité essentielle.



Pour répondre à ces défis, le PAT de l'Espece Sud s'articule autour de trois piliers stratégiques :

- **Favoriser une alimentation locale**, saine et de qualité accessible à tous les habitants de l'Espece Sud.
- **Renforcer une restauration collective engagée** dans la valorisation de la production locale et l'évolution des habitudes alimentaires.
- **Accompagner un tissu agricole et un secteur halieutique durables**, par la mise en réseau des acteurs.



4. UN PORTAGE POLITIQUE FORT POUR UNE MISE EN ŒUVRE COLLECTIVE ET EFFICACE

L'Espace Sud porte l'initiative d'une gouvernance alimentaire participative et coordonnée, mobilisant l'ensemble des acteurs locaux et renforçant la coopération avec les territoires voisins pour garantir un portage politique fort et une mise en œuvre efficace des actions définies par le PAT. C'est pourquoi les élus ont souhaité l'organisation d'un forum de l'alimentation locale afin de coconstruire, avec l'ensemble des acteurs, un plan d'actions qui réponde aux enjeux prioritaires ressortis de la phase de diagnostic.

Plus de 200 personnes consultées au travers :

- d'entretiens collectifs et individuels avec les acteurs économiques, les villes et les acteurs de la restauration collective ;
- d'ateliers collectifs avec les acteurs de la précarité alimentaire en présence de l'élu référent du PAT, Mme Maryse Jean-Marie ;
- de rencontres avec les consommateurs aux marchés de Rivière-Salée, du Vauclin et d'un atelier citoyen au Diamant ;
- de la présentation du PAT aux élus des commissions sectorielles de l'Espace Sud ;
- de rencontres et d'ateliers avec les directions de l'Espace Sud concernées par les enjeux liés au PAT ;
- d'un questionnaire diffusé auprès des habitants sur leurs pratiques alimentaires et leurs attentes.

Ainsi, ce travail de mobilisation a permis de faire ressortir des orientations stratégiques indispensables pour notre système alimentaire local :

- Sensibiliser à une consommation locale et durable ;
- Rendre accessible au plus grand nombre, les produits locaux et sains ;
- Favoriser l'approvisionnement en produits locaux et durables pour la restauration collective ;
- Renforcer l'éducation alimentaire à l'école et la lutte contre le gaspillage ;
- Faciliter la mise en œuvre de projets agricoles, d'agro transformation et halieutiques ;
- Encourager la coopération entre acteurs et valoriser les métiers.



5. PROCHAINES ÉTAPES

Phase 1 : Finalisation du diagnostic alimentaire

mars 2025

Phase 2 : Élaboration de la stratégie alimentaire

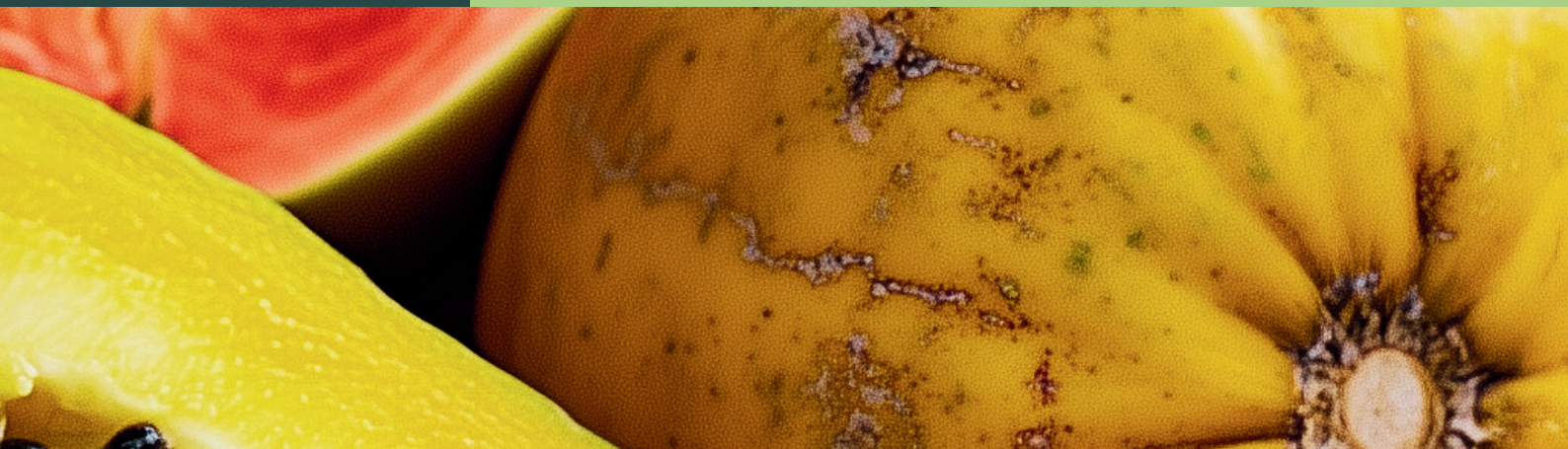
avril à mai 2025

Phase 3 : Élaboration du plan d'actions

à partir de juin 2025

SANTÉ PERFORMANCE
COOPÉRATION
DÉVELOPPEMENT
AVENIR





A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE

